

Cachet du Médecin

Date :

Chère consœur, Cher confrère,

Je vous informe que j'instaure un traitement par isotrétinoïne orale au/à la patient/patiente

.....
L'isotrétinoïne est un rétinoïde, dérivé de la vitamine A, qui nécessite une surveillance particulière des effets indésirables suivants :

Risque tératogène (chez la femme en âge de procréer)

Prescription uniquement si les conditions ci-dessous sont remplies :

- Une contraception efficace ininterrompue est obligatoire chez les femmes en âge de procréer 1 mois avant le début du traitement, pendant le traitement et 1 mois après l'arrêt du traitement.
- Le renouvellement de la prescription pour une durée de 4 semaines est soumis à un test de grossesse sanguin négatif.
- Cinq semaines après l'arrêt du traitement, la patiente devra réaliser un dernier test de grossesse pour exclure une grossesse.

L'isotrétinoïne est contre-indiquée aux femmes enceintes ainsi qu'aux femmes en âge de procréer qui ne respectent pas le Programme de Prévention de la Grossesse

Troubles psychiatriques

Une surveillance des éventuels signes de dépression doit être effectuée chez tous les patients. Un outil d'aide au dialogue concernant ce risque est disponible dans le guide du médecin pour la prescription d'isotrétinoïne orale et peut être utile lors de chaque renouvellement de prescription.

Une attention particulière doit être portée aux patients présentant des antécédents de dépression ou des signes éventuels de dépression. En cas de dépression au cours du traitement, l'interruption du traitement par isotrétinoïne peut être insuffisante pour maîtriser les symptômes et un bilan psychiatrique ou psychologique complémentaire peut alors être nécessaire.

Troubles du métabolisme lipidique

Une élévation des taux de lipides sanguins (cholestérol, triglycérides) peut être observée. Ils doivent donc être contrôlés (à jeun) avant et un mois après le début du traitement, et par la suite tous les trois mois, sauf si une surveillance plus rapprochée est indiquée.

Le traitement doit être interrompu lorsqu'une hypertriglycémie ne peut pas être contrôlée à un niveau acceptable, ou en cas de survenue de signes de pancréatite.

Nous vous rappelons qu'à l'occasion des bilans lipidiques les transaminases hépatiques doivent être également contrôlées avant et un mois après le début du traitement, puis tous les trois mois, sauf lorsque des circonstances médicales particulières justifient des contrôles plus fréquents.

En effet, des élévations transitoires et réversibles des transaminases hépatiques ont été observées. En cas d'élévation significative et persistante des transaminases, une réduction de posologie voire une interruption de l'isotrétinoïne, doivent parfois être envisagées.

La prescription du traitement par isotrétinoïne orale nécessite d'autres précautions particulières d'emploi mentionnées dans le Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP).

Aussi, si vous êtes amené(e) à renouveler le traitement de cette patiente/ce patient, veuillez vous référer au Guide du médecin pour la prescription d'isotrétinoïne orale disponible auprès des laboratoires

Lors de chaque consultation, la patiente doit vous présenter son carnet de suivi afin que vous y renseigniez le résultat du test de grossesse réalisé dans les 3 jours précédant toute prescription.

Bien confraternellement,